

www.clcph.fr
c'est :



Un regard :

un environnement ouvert
de savoirs croisés
(actualités, droits,
commissions)



Un retour :

riche d'échanges
et d'expériences de vie
en situation de handicap



Un moyen :

en faveur de l'autonomie
des personnes handicapées
(agenda culturel,
événements, manifestations
sportives)



**Comité de Liaison
et de Coordination
des associations
de Personnes Handicapées
et malades chroniques**



**603, avenue du Pont Trinquât
Parc des Aiguerelles
34070 MONTPELLIER**

**Tél : 04 67 22 57 13
Courriel : contact@clcph.fr
www.clcph.fr**



**DELEGATIONS : Béziers 04 34 33 04 08
Lodève 04 67 96 28 76**



CLCPH
hérault

VIVRE



TOUS ENSEMBLE



avec

**le Comité de Liaison et de Coordination
des associations de Personnes
Handicapées et malades chroniques**

Tél : 04 67 22 57 13

**Courriel : contact@clcph.fr
www.clcph.fr**

LE COMITÉ DE LIAISON

Fédérer les associations de personnes handicapées et malades chroniques autour de thèmes transversaux tels l'accessibilité, l'accès à l'emploi, au logement, au sport, à la culture, aux loisirs et à l'enseignement. Créé en 1981 par Louis Gravié, à l'occasion de l'année internationale du Handicap, le Comité de Liaison œuvre pour la concertation et la coordination des actions des différents acteurs et partenaires du champ du handicap : associations, collectivités locales, services institutionnels. Le Comité de Liaison, représente plus de 60 associations adhérentes.

RÉUNIR ET CRÉER DU LIEN

Le Comité de Liaison facilite l'accès aux informations relatives aux diverses situations de handicap et de maladies par le biais de son site Internet www.clcph.fr. Ce site est une plateforme d'informations à destination des personnes en situation de handicap, de leur entourage, des associations, des professionnels du secteur médico-social et des collectivités.



CLCPH
hérault

AGIR TOUS ENSEMBLE AVEC LE CLCPH

- Développer des actions de réflexion, de prévention et de recherche
- Sensibiliser les pouvoirs publics pour améliorer la reconnaissance et la prise en charge des personnes en situation de handicap et de maladie chronique
- Favoriser l'entraide pour les personnes en situation de handicap et de maladie
- Se mobiliser pour l'égalité des droits de toutes les personnes handicapées et malades
- Encourager la présence et la participation active à la vie en société

